AR PREFECTURE

063-246301097-20200625-20200625_07-DE

Regu le 30/06/2020

CCEDA CC 25/06/2020 (07)

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER » 29 avenue de Verdun 63190 LEZOUX EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

REUNION DU 25 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le 25 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle culturelle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 19 juin 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth **BRUSSAT**

Etaient présents :

Etalent presents :	
Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Bernadette RIOS
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Claire GATTI
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Patrick GIRAUD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda BOILON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

Présents: 35 / Représentés: 0 **VOTE:** En exercice: 35 Votants: 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet: SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ -TERRITOIRE D'ENERGIE DU PUY DE DOME - DESIGNATION DES **REPRESENTANTS**

AR PREFECTURE

063-246301097-20200625-20200625_07-DE

Regu le 30/06/2020

CCEDA CC 25/06/2020 (07)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ – TERRITOIRE D'ENERGIE DU PUY DE DOME DESIGNATION DES REPRESENTANTS

- VU les statuts de la communauté de communes ;
- VU les statuts du SIEG Territoire d'Energie du Puy de Dôme
- VU la délibération du conseil communautaire N°14 en date du 22/07/2010 relative à l'adhésion de la CCEDA au SIEG Territoire d'Energie du PDD pour la gestion de la compétence relative au développement, au renouvellement et à l'entretien des installations et réseaux d'éclairage public sur les domaines public et privé de la CCEDA;
- VU les élections municipales et communautaires de mars 2020 ;

La Présidente explique que suite au renouvellement des conseillers municipaux et par conséquent des délégués communautaires, et conformément aux articles 6.1.1 et 6.1.2 des statuts du syndicat, il convient de procéder à la désignation des représentants (1 titulaire et 1 suppléant) de la communauté de communes au SIEG Territoire d'Energie du PDD.

Aussi, la Présidente propose de désigner deux représentants au comité syndical du SIEG (différents de ceux des communes):

- o Monsieur Yannick DUPOUË...... comme délégué titulaire
- o Monsieur Jean-Baptiste GIRARD......comme délégué suppléant

La Présidente propose dans un second temps de désigner un représentant pour la Commission Consultative Mixte Paritaire Energie Positive et Croissance Verte :

Monsieur Thierry TISSERAND

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la désignation au SIEG Territoire d'Energie du Puy de Dôme comme proposé ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 juin 2020 Signé par Élisabeth BRUSSAT